



**BASSE-
NORMANDIE**

1^{er} degré Manche

objet : heures supplémentaires brigade

Madame la DASEN,

Nous souhaitons porter votre attention sur la situation de certains collègues brigade. Ceux-ci peuvent effectuer leur service dans des écoles fonctionnant à 4 jours et des écoles fonctionnant à 4 jours et demi, ce qui occasionne parfois un sur-service.

La crise sanitaire et le confinement de mars 2020 ont impliqué l'impossibilité pour eux de récupérer ces heures sur l'année scolaire en cours et nous étions intervenus auprès de Mme Vilacèque afin que ces heures supplémentaires puissent être récupérées lors de l'année scolaire 2020-2021. Malgré les efforts des services pour permettre ces récupérations, il apparait que certains collègues n'aient récupéré aucun temps. Ceux-ci s'inquiètent de voir la fin de l'année scolaire approcher et s'éloigner l'espoir de récupérer leurs heures supplémentaires.

Nous sommes conscients des tensions actuelles sur le remplacement et des contraintes liées au protocole sanitaire. Cependant, il nous semble important que les collègues aient l'assurance de pouvoir recouvrer ces heures dues en cette fin d'année scolaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces remarques et vous prions d'agréer, Madame la DASEN, l'expression de nos sentiments les plus respectueux ainsi que notre attachement au service public d'éducation.

Pour le Sgen-CFDT,

Valérie Levavasseur, Richard Viaux